



Amende et condamnation pécuniaire, ça veut dire quoi en faite ?

Par **BIBI73320**, le **07/05/2017** à **14:09**

Bonjour. rnJ'écris un livre.rnje voudrai savoir pourquoi nous payons une amende pécuniaire pour une condamnation ? Cette amende sert à quoi ? rnEt que sont les volets 1-2-3 d'un casier judiciaire ?

Par **morobar**, le **07/05/2017** à **18:42**

Bonjour,rnJe soupçonne que chercher les ressources pour écrire votre livre n'est pas votre fort.rnIl s'agirait pourtant d'un ouvrage à caractère juridique, et cela promet.rnLa formule est "amende et condamnation pécunière" c'est à dire payable en monnaie légale et pas en parpaings ni en lingots d'or.rnPour le reste voir ici:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14710>rnA quoi sert l'amende ? :rn* à sanctionner un comportement irrégulier (sanction)rn* à conforter le budget de l'état.rnNe pas confondre avec les dommages et intérêts.